

Le groupe d'animation de l'îlot Fleury Un îlot de subversion au coeur du désordre

André Marceau

Number 72, Winter–Spring 1999

...fuites...espaces...contrôles...

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46252ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marceau, A. (1999). Le groupe d'animation de l'îlot Fleury : un îlot de subversion au coeur du désordre. *Inter*, (72), 39–42.

LE GROUPE D'ANIMATION DE L'ÎLOT FLEURY

Un îlot de subversion au cœur du désordre

André MARCEAU

Depuis ses premières actions sur un terrain en friche du quartier Saint-Roch à Québec, le groupe d'animation de l'Îlot Fleury a su capter l'attention et l'intérêt des résidents par sa singularité et ses gestes salutaires. Très proche de l'esprit des arts parallèles tels qu'ils se pratiquaient dans les années 70, avant leur professionnalisation¹, le groupe a exercé, en marge des cadres institutionnels de l'art, une revitalisation rafraîchissante du

pouvoir pour la première fois, en 1989. Au monstre de gigantisme que proposait le parti sortant (le Progrès civique), le R.P. proposait une alternative moins mégalo-mane, en terme de coût, mais qui correspondait à une même volonté : *revaloriser*, principe que les autorités et les promoteurs confondent avec celui de *revitaliser*. Si revitaliser un quartier a pour effet de le revaloriser, le revaloriser n'entraîne pas obligatoirement sa revitalisation, son but ultime étant d'augmenter la valeur des terrains et bâtisses ainsi que leur taxation. S'ensuit alors l'exode des moins bien nantis.

Trois longues années séparent les promesses électorales de la mise en œuvre d'une première phase. Entre temps, exaspérés devant l'inertie municipale qui laisse la plaie béante du quadrilatère en proie aux multiples infections urbaines, des citoyens du secteur décident de s'impliquer et parviendront au bout de maints efforts à redonner à la Grande Place une grande place dans les médias. Comme toujours, il faudra les hauts cris médiatiques pour que la municipalité, ainsi acculée à son mur sans oreilles, consente à modifier la confortable position assise sur son siège électoral. Admettons ici qu'un tel *volte-fesse* de la part de la Ville de Québec n'aurait jamais eu lieu, n'eût été des attaches populaires du parti au pouvoir (R.P.). Tout de même, quel que soit le parti au pouvoir, il faut soi-même être doté de pouvoir (soit par l'argent, soit par les médias) pour faire valoir son point de vue.

L'histoire d'une réappropriation suivie d'une expropriation³

Dès 1990, Mmes Charlotte MORREL et Denise THOMASSIN, qui vivaient avec leur famille en bordure de cette carie urbaine, entreprirent une première tentative en se rendant, séance après séance, au conseil municipal de Québec afin de changer la situation. Utiliser la raison ne suffisait pas. Louis FORTIER posa alors un acte qui força la municipalité à effectuer, au moins, un nettoyage de l'environnement insalubre. La ville fit mine d'obtem-

pérer en bâclant un travail en surface. En guise de remerciement, les requérants plantèrent une douzaine de fleurs et installèrent une sculpture de M. Irénée LEMIEUX. La sculpture en question (un gros pénis) déplut aux autorités municipales qui la jugèrent de mauvais goût et répondirent au petit groupe par un ultimatum : débarrasser le terrain de cette « obscénité » ou bien les employés de la ville s'en chargeraient et la facture reviendrait aux responsables du geste. Le jour fatidique, le groupe ajouta à l'œuvre et aux fleurs déjà en place d'autres sculptures ainsi qu'une table à pique-nique puis attendit la venue de la police. C'est alors qu'un collaborateur de l'animateur vedette de la radio André ARTHUR, qui passait par là par hasard, décida de traiter le dossier. Ce fut le début d'une grande couverture médiatique. Robert GILLET, un autre animateur vedette de la radio, se mit de la partie et organisa même à l'Îlot Fleury un déjeuner où le maire Jean-Paul L'ALLIER était invité. Par la suite, plus de gens encore s'impliquèrent. Un camion de terre et de fleurs, notamment, arriva en provenance de la collectivité de L'Islet-sur-Mer (petite municipalité de la rive sud en bordure du fleuve Saint-Laurent, à quelques kilomètres à l'est de Montmagny).

Peu à peu, des sculpteurs se joignirent au groupe. L'Îlot Fleury s'est ainsi développé, faisant naître le Groupe d'animation de l'Îlot Fleury. L'îlot, à l'été 1998, comptait un jardin communautaire (250 plantes différentes) et une trentaine de sculptures, créées par des artistes majoritairement de Québec, constituant une concentration d'œuvres actuelles qui connaît peu d'équivalent au Québec — à plus forte raison si l'on considère que le site s'avère pour les artistes un atelier à l'air libre, lui conférant une fébrilité peu commune. Le groupe a de plus obtenu de la ville la gestion de l'ascenseur du Faubourg (Côte d'Abraham, en face de l'édifice du Soleil), incluant des locaux pour les réunions et les bureaux d'administration ainsi qu'un restaurant (le Café Fleury) qui a commencé à servir des repas de



quartier. 1998 fut sans contredit une année déterminante. Partant de la petite histoire du groupe, le présent article tente de définir sa singularité — à la lumière des enjeux derrière les plans d'urbanisme — et à démontrer qu'il a raffermi sa position dans ses rôles urbain, communautaire et artistique.

Revitalisation contre revalorisation

La Grande Place², un vaste quadrilatère d'une dizaine de pâtés de maisons composés d'immeubles vétustes et de terrains déserts hantés par la spéculation, devint un enjeu électoral majeur de la campagne qui porta le Rassemblement Populaire (R.P.) et le maire L'ALLIER au

notes 1 Pour une bonne compréhension de cette professionnalisation des artistes parallèles et, surtout, pour saisir les tenants et aboutissants de cette lignée des arts au Québec, dans une perspective socio-historique, il faut lire l'ouvrage-somme de Guy SIOUÏ DURAND : *L'art comme alternative, Réseaux et pratiques d'art parallèle au Québec, 1976-1996*, Québec, Éditions Intervention, 1997. 2 Un article de Réjean LEMOINE : « Québec, la Grande-Place, Projet avorté des artisans de la révolution tranquille », dans *Inter* n°62, faisait un historique complet des aménagements urbains dans le quartier Saint-Roch. L'article formait par ailleurs, avec ceux d'autres collaborateurs, un excellent dossier sur le sujet. 3 Les informations sur l'histoire du Groupe d'animation de l'Îlot Fleury ont été recueillies auprès de Louis FORTIER et Serge LESSARD, membres actifs du groupe. 4 Pour de plus amples informations sur l'urbanisme participatif et d'autres notions au sujet de l'urbanisme, lire : Jean-Paul LACAZE, *La ville*



qualité à des prix modiques au cours de l'été 1998. Les revenus que le groupe espère ainsi générer devraient pouvoir financer en partie ses activités futures. Tout cela est laissé gratuitement au groupe, à condition que ce dernier voit à l'entretien du bâtiment tout en assurant le plus large horaire possible à l'ascenseur, véritable service public pour une ville à deux étages. Mais, du coup, la municipalité, pour continuer enfin ses démarches de revalorisation du quartier, entreprend de déloger le groupe de cet îlot qu'il s'était communautairement réapproprié. Le groupe a dû manifester, amener à nouveau les médias pour assurer au moins la poursuite de ses activités d'animation dans un autre secteur, détruit celui-là par les spéculations antérieures (qui ne manquent tout de même pas dans Saint-Roch) : sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

La vision de l'Îlot Fleury : littéralement miné, envahi par les véhicules lourds, et finalement abandonné du site par le groupe d'animation qui s'y était identifié. Pour certains résidents, c'est l'échec de celui-ci. Aux dires de Louis FORTIER, surnommé le « père de l'Îlot Fleury », il n'en est rien. L'animation, dans une approche communautaire et artistique, ne se rattache pas à un terrain, mais à une volonté,

celle de redonner vie à des secteurs moribonds du quartier, de les rendre vivants et, surtout, vivables. La Grande Place est enfin en voie de développement. On y a construit un édifice qui abrite — déjà — l'École Nationale d'Administration Publique (l'ÉNAP); d'autres sont actuellement en chantier qui procureront au quartier de nouveaux condominiums et une coopérative d'habitation. L'échec, s'il en est un, c'est de n'avoir pu convaincre la Ville et les promoteurs d'emplir cet espace d'autre chose que des immeubles — et surtout des condominiums, dont le taux de d'occupation à Québec devrait à lui seul suffire à décourager la construction de toute nouvelle unité. C'est perdre en terrain de revitalisation au profit de la sempiternelle revalorisation. Rendez-vous raté entre une administration municipale soi-disant de « Rassemblement populaire » et des citoyens qu'elle représente, malgré ses prétentions d'urbanisme participatif.

Urbanisme participatif et subversion douce

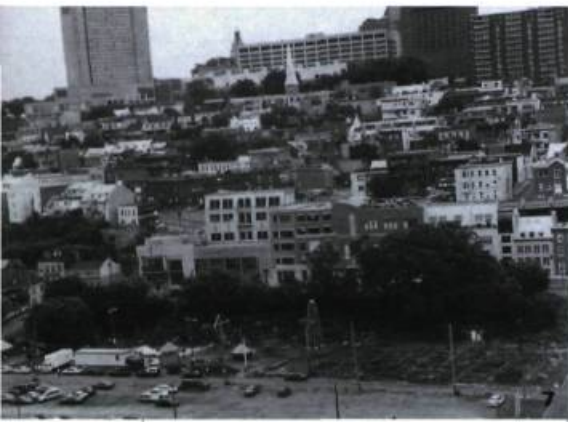
L'urbanisme participatif⁴ s'est développé au cours des années 70, notamment en France. À Québec, il a fallu attendre l'élection du Rassemblement Populaire pour qu'une telle approche soit intégrée aux processus décisionnels. Il s'agit plutôt, en Europe comme partout ailleurs, de tentatives, car elles se résument à des consultations publiques ou à des conseils de quartier dont l'incidence réelle sur les décisions prises demeure tenue. Cette volonté politique — fort légitime — doit s'intégrer à l'ensemble plus vaste de la société, où le pouvoir réel (nous y reviendrons plus loin) est détenu par une pincée d'individus. La consultation concernant le démantèlement du toit

du mail Centre-Ville effectuée à l'été 1998 en est un bon exemple : malgré les protestations des principaux intéressés — une multitude de personnes venues s'installer dans les bâtiments du Mail précisément pour les avantages que procurent ce toit sur une surface d'un kilomètre — le commissaire a, de son propre chef, recommandé d'en accélérer le démantèlement.

La grande réussite du groupe d'animation de l'Îlot Fleury, en revanche, tient au fait qu'il est parvenu à s'imposer à la ville qui a dû apprendre à composer avec cet agent de subversion. Si le terme de « subversion » peut sembler un peu fort pour qualifier le groupe, il n'en demeure pas moins approprié. Il faut dire que l'art moderne, depuis BAUDELAIRE, a toujours fait se côtoyer folie et subversion, d'où probablement la connotation d'extrémisme associé à ce dernier terme. Pour saisir le « bouleversement de l'ordre établi »⁵ qu'entraîne le groupe d'animation de l'Îlot Fleury, attardons-nous d'abord à l'ordre établi en matière d'aménagement urbain, avec l'exemple du Jardin Saint-Roch (ayant coûté six millions de dollars) qui fut aménagé dans une partie de la Grande Place : on dessine un beau plan pour un beau parc en fonction d'un coup d'œil rêvé pour le touriste, ensuite on rase et on aplanit tout sur l'emplacement du futur site pour le rendre conforme au beau



et l'urbanisme, collection « Dominos », éditions Flammarion, 1995. Le petit ouvrage, bien que traitant de la situation typiquement française, a l'avantage d'exposer clairement et simplement le sujet tout en ouvrant quelques pistes de réflexions. ⁵ Voir la définition de « subversion » au *Petit Robert*. ⁶ Sophie GENELOT, *Quels aménagements pour les enfants et les jeunes ? Territoires à vivre*, éditions Milan, 1998. L'extrait est puisé à la



plan — quitte à abattre les arbres qui s'y trouvent déjà pour les remplacer par d'autres plus jeunes, choisis pour leur esthétique, au risque qu'ils s'avèrent inappropriés au sol et au lieu. Cette façon de faire des autorités gouvernementales relève de ce comportement d'exploitation responsable des détériorations environnementales, dont l'histoire est truffée. Au lieu d'étudier un terrain, de considérer ses propriétés, ses forces déjà existantes, pour mieux mettre le patrimoine naturel et social en valeur ; au lieu de vitaliser ce qui y vit naturellement, on aplatit, pour mouler l'espace, pour lui implanter des fioritures à la mode et « de bon goût », croyant augmenter sa valeur. Nous verrons plus loin ce qui motive une telle obstination à persister dans cette voie.

La nécessaire appropriation des espaces publics par les individus

L'appropriation d'un milieu par les individus qui y vivent est un facteur d'intégration et d'ordre social primordial, de mieux en mieux compris par les sociologues, urbanistes et autres spécialistes. Le problème majeur relié à cette appropriation par les individus réside dans la multiplicité des âges, des intérêts, des goûts, des besoins et des activités des

groupes fréquentant les mêmes endroits, qui peuvent en conséquence devenir terrains de confrontations. Évidemment, les planificateurs urbains « règlent » habituellement le problème en ne donnant à chaque lieu qu'une seule fonction, ce qui se fait en faveur de ceux qui ont de l'argent. L'auteure Sophie GENELOT touche le cœur du problème avec son essai *Quels aménagements pour les enfants et les jeunes ? Territoires à vivre*⁶ : « Le paradoxe est là : on offre aux enfants des espaces qui leur sont spécialement destinés sans leur en permettre une appropriation effective. Qu'un enfant construise une cabane dans un espace vert qui jouxte un ensemble d'immeubles ou un lotissement, au mieux cette pratique sera tolérée mais certainement pas encouragée, au pire elle sera interdite parce que c'est un lieu d'agrément qui n'est pas fait pour ça, au nom de la sacro-sainte unifonctionnalité des espaces ! » Elle propose même des pistes de solutions pleines de bons sentiments mais qui, comme souvent, ne tiennent pas compte des enjeux réels de la ville. C'est-à-dire que la ville n'est pas aménagée pour assurer le mieux-être de la communauté mais pour maintenir l'ordre. Dans la réalité crue entre citoyens et administration municipale, toute appropriation faite par la base même d'une communauté est généralement interprétée comme subversive de la part des autorités qui ne manqueront pas de la réprimer. Il s'agit bien d'actes subversifs, car ils renversent l'ordre établi, c'est-à-dire les mécanismes usuels propres à conserver la domination de quelques-uns sur l'ensemble.

Subversif, le groupe d'animation de l'Îlot Fleury l'est par son esprit libertaire et son fonctionnement communautaire, ainsi que par l'art qu'il fait descendre de son socle, le restituant à la vie courante, le libérant de toute valeur marchande, de sa relation de bien consommable avec un

public de consommateurs : il fait voir l'art autrement, met chacun au défi de créer soi-même et de s'extraire de la *programmation reptilienne*.

Un urbanisme reptilien

Avec son splendide essai *L'Homme et la ville*⁷, Henri LABORIT, suivant le champ de sa spécialité — la biochimie du cerveau — dans son rapport cybernétique à la ville, démontre que la *noble espèce* est demeurée tributaire de ses instincts primitifs, que sa culture ne sert qu'à y répondre socialement, selon son développement technologique et civilisationnel. Pour Henri LABORIT, la société humaine n'a pas évolué de façon significative depuis la période néolithique parce qu'elle s'instaura à une époque où, pour survivre, elle devait se soumettre à ses instincts (programmation), logés dans l'hypothalamus (ou cerveau reptilien, la plus vieille partie du cerveau, remontant à 250 millions d'années) : la possession d'un territoire, la chasse, l'accouplement par hiérarchies sociales, la sélection des chefs, entre autres. Le système limbique, plus récent (mais tout de même déjà présent chez les vieux mammifères), permet à l'humain la mémorisation, c'est-à-dire l'acquisition d'habitudes mentales et comportementales (stéréotypes), se faisant l'assise d'une culture enchevêtrée aux instincts. L'apparition du « néocortex », incluant, pour l'humain le lobe orbito-frontal, est responsable de son imagination, de sa capacité de prédiction et d'invention. Cette particularité, exclusive à l'être humain, permet à ce dernier de consolider sa position dans l'environnement, d'en contrôler certains aspects pour son profit et ce de manière croissante. Depuis, les progrès marqués de l'espèce résident dans la technique. La majorité des individus qui composent l'humanité n'a pas encore appris à s'émanciper de ses instincts primitifs (pourtant



page 70. ⁷ Henri LABORIT, *L'Homme et la ville*, collection « Champs », éditions Flammarion, 1977 (1971 pour la première édition). ⁸ Idem, p. 89. ⁹ Par ailleurs, Lise NOËL dans *L'intolérance. Une problématique générale*, (Boréal, collection Compact, 1991), offre une analyse sociologique très éclairante sur les mécanismes de la domination.



périmés depuis longtemps pour les fins de survie), à cause des bases de la civilisation, des préjugés et jugements de valeur qu'elle charrie de génération en génération et qui engrangent inextricablement chez les individus des rapports dominants/dominés, grâce à un système limbique bien rodé.

Le but de tout système étant de se maintenir — comme nous l'apprend la cybernétique — notre civilisation, qui repose sur des rapports de domination, cherche à préserver ceux-ci, à ravalier toute nouveauté à ces rapports. Pour LABORIT, le capitalisme (et qui plus est, mondialisé) n'est que le dernier échelon d'une régulation en tendance, laquelle, contrairement à la régulation en constance — tendant à se maintenir dans une valeur relativement stable — vise sans cesse à atteindre une valeur maximale. Soulignons qu'un tel engrenage favorise l'utilisation des deux parties les plus anciennes du cerveau (le cerveau reptilien et le système limbique), au détriment de la plus noble, le lobe orbito-frontal, pourtant responsable des inventions et des développements les plus spectaculaires. En fait, notre civilisation ne tolère l'imagination que dans la mesure où elle peut la récupérer au profit des dominants et du type de relation qu'elle impose. Ainsi, la ville, élément primordial de la civilisation,

tionnalisée, étatisée, celle qui interdit aux hommes de se servir de leur lobe orbito-frontal, celle qui exige le maintien d'une "culture" et des automatismes sociaux qu'elle inflige pour la seule raison que c'est elle qui est en place et qui existe déjà. » (LABORIT)⁹, cet état de chose n'est pas non plus sans effets à long terme et à l'échelle mondiale : pour LABORIT l'avenir de l'espèce humaine dépend de sa capacité à transformer son « système régulant en tendance » en un « servomécanisme ».

Afin d'en arriver à une telle transformation, on ne saurait compter sur ceux qui détiennent le haut du pavé⁹, malgré les soi-disant volontés politiques — ici, dominants et dominés sont égaux dans l'aliénation. Seules des actions subversives (telles qu'entendues plus haut), qui proviennent de la base et cherchent à établir des rapports reposant sur d'autres assises que la domination, et visant à favoriser les richesses du lobe orbito-frontal comme le font, notamment, certaines manœuvres urbaines et, dans le cas qui nous intéresse, le groupe d'animation de l'Îlot Fleury, peuvent aider à y parvenir. Le groupe d'animation est très localisé et son incidence demeure restreinte et incertaine. On peut par contre espérer qu'il deviendra — tout comme les manœuvres — un exemple à reproduire.

voués à l'abattage, ont été transplantés lors du grand déménagement. Au printemps, des tulipes y fleuriront. Le groupe espère obtenir la gestion du stationnement situé sur ce terrain, pour y développer un « stationnement vert » dont les revenus, s'il en est, s'ajouteraient à ceux du Café Fleury (dans l'ascenseur du Faubourg), afin d'autofinancer le groupe et permettre la tenue d'activités et d'événements artistiques, pour lesquels le groupe est ouvert à la collaboration des centres d'art et organismes du milieu. Le jardin communautaire du groupe, quant à lui, s'épanouira à l'emplacement d'une « friche industrielle », aux abords de la rivière Saint-Charles, et fera l'objet de visites (et autres activités éducatives) de la part des élèves de l'école primaire située juste à côté.

Souhaitons que les batailles gagnées par le groupe d'animation de l'Îlot Fleury et les négociations obligées avec les autorités, n'aient pas pour effet de le faire rétrograder dans l'ordre reptilien à coups de clauses dont les implications se saisiraient entre les lignes... sans omettre que l'Îlot opère en groupe et doit, à l'interne, apprendre à composer avec ce que Henri MICHAUX appelait l'hommerie.



tend vers le même but. Elle sert de niche sociale et d'agent promotionnel implicite d'un prisme mental inconscient au travers duquel l'ensemble des individus réfléchissent pour établir leur échelle de valeurs, leurs priorités et justifier leur comportement. Cependant, une telle frustration de ce qui devrait distinguer l'être humain des autres espèces animales ne s'exerce pas sans conséquences immédiates : « l'agressivité "explosive" aiguë, de ceux qui cassent des vitrines et saccagent la propriété privée, n'est que la résultante d'une agressivité "chronique", sans doute moins apparente parce qu'institu-

L'avenir : entre prometteur et promoteur

Depuis septembre 1998, le groupe a emménagé sur un nouveau terrain (sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency). Et, bien que l'entente ne soit pas encore parachevée entre son propriétaire (le ministère des Transports du Québec), la Ville de Québec et le groupe, du moins au moment où cet article est rédigé, on peut déjà profiter du nouvel aménagement : les sculptures s'ajoutent aux graffitis ; les arbres, issus de l'ancien site du groupe et qui étaient



PHOTOS 1,3 et 6 : Événement *Plywood Stock*, été 1996 PHOTO 2 : Manifestation sur une bretelle de l'autoroute Dufferin-Montmorency, mai 1998
PHOTOS 1 à 7 : Groupe d'animation de l'Îlot-Fleury PHOTOS 8 et 9 : Robert GREFFARD.
Page 42, nouveau site, 1998. IMAGES : Serge LESSARD

